



Communiqué Mouvement du 20 mai

Sur les réseaux sociaux, circule un appel à mobilisation des taxis pour un mouvement de protestation prévu le 20 mai 2021.

Ce mouvement de mécontentement fait suite à la non parution du décret d'application de l'article 2 de la loi dite « GRANDGUILLAUME » obligeant les centrales de réservation à vérifier le contrôle des dispositions législatives et réglementaires de leurs sous-traitants et les transmettre sur demande à l'autorité administrative.

S'il est vrai que depuis 2016, nous n'avons cessé de demander l'application de cette mesure, le gouvernement par un document signé en date du 10 mai, s'engage à publier ce décret dans le courant du 2^{ème} trimestre. C'est un élément important à prendre en compte aujourd'hui.

C'est une étape indispensable et nous devons veiller à l'application pleine et entière de cette mesure.

Si nous sommes conscients que sans ces prémices de mobilisation, le gouvernement aurait sans doute continué à être sourd à nos demandes et peu enclin à faire appliquer le texte pourtant voté, il n'en demeure pas moins que nous devons d'être attentifs aux conséquences d'une mobilisation sur ce sujet.

Bon nombre d'entreprises de taxis ont été fragilisées par cette crise sans précédent et certaines ont plus que besoin de reprendre l'activité au plus vite.

Le 19 mai va être une étape importante dans la levée des contraintes pour la plupart des entreprises et commerces de notre pays. Les taxis ont leur rôle à jouer dans cette reprise tant espérée.

A cette date la population française va retrouver une part importante de ses libertés de consommer, de circuler, bref de **REVIVRE** tout simplement ; **devons-nous prendre dès le lendemain la responsabilité d'entraver de nouveau cette liberté retrouvée ?**

Il serait fort dommageable pour notre image auprès de l'opinion publique que les taxis soient associés à une nouvelle entrave aux libertés fraîchement récupérées en générant des blocages.

Nul doute que nos détracteurs se serviraient largement de cela avec l'appui des médias dont nous connaissons tous le parti pris évident.

Bien que nous comprenions la colère qui anime certains, il faut aussi réfléchir aux conséquences d'un tel mouvement pour l'image de notre profession. Il en va de notre crédibilité.